

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Rejeté

AMENDEMENT N ° II-CF2196

présenté par

Mme Taillé-Polian, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Culture »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Patrimoines	1 000 000	0
Création	0	0
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	0	1 000 000
Soutien aux politiques du ministère de la culture	0	0
TOTAUX	1 000 000	1 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à engager la création d'un Musée National dédié à l'histoire des colonisations.

Sur les 12 000 musées que comptent la France sur son territoire, aucun n’aborde de façon exclusive l’histoire de la colonisation, pourtant essentielle car partie intégrante de l’histoire de notre pays. Cette partie de notre histoire reste un sujet tabou au cœur de notre République.

Nous avons besoin de faire face à notre passé, de le connaître et de le comprendre, pour mieux construire l’avenir de notre nation, à travers des actes forts. La création d’un musée national de l’Histoire de la colonisation, contribuerait à une meilleure connaissance et compréhension de notre passé. Il permettrait de donner du sens à cette partie de notre histoire. Cet exercice mémoriel est capital pour comprendre comment la France s’est construite, y compris à travers les épisodes récents de la décolonisation, et d’analyser la relation entre ce contexte historique et le racisme. Il répondrait à l’appel de nombreuses voix d’universitaires, de militant·es, qui se sont élevées ces dernières années pour demander un tel lieu de savoir et de culture, comme il en existe déjà chez nos voisins, ex-puissances coloniales : en Angleterre, en Belgique, en Allemagne. La création de ce lieu d’Histoire est également défendu par des femmes et des hommes politiques élu·es de la Nation. En effet, cet amendement est tiré de la recommandation n°6 du rapport d’information fait au nom de la mission d’information sur l’émergence et l’évolution des différentes formes de racisme et les réponses à y apporter, de Caroline Abadie et Robin Reda. Il est urgent désormais de construire en France ce lieu d’Histoire, de savoir, de pédagogie, de transmission, de culture et de débat. C’est de cette manière aussi que nous pourrions combattre le racisme, les préjugés et l’ignorance. C’est une condition impérieuse pour que nous vivions ensemble de manière sereine et apaisée. L’éducation civique ne pourra porter tous ses fruits que si elle s’accompagne d’une réécriture scientifique du récit national.

Cet amendement attribue en crédits de paiement (CP) et autorisations d’engagement (AE) 1 million d’€ supplémentaires à l’action 03 du programme 175 « Patrimoine des musées de France ». Pour des raisons de recevabilité financière, le présent amendement prélève en CP et AE 1 million d’€ du Programme 361 “Soutien à la démocratisation et à l’éducation artistique et culturelle” au sein de son action 02 – “Soutien à la démocratisation et à l’éducation artistique et culturelle” et sa sous action “Pass Culture”. Nous demandons au Gouvernement de lever le gage.